



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 052/CENI/2023

Conformément au calendrier électoral rendu public le 26 novembre 2022, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) annonce, ce dimanche 08 octobre 2023, la fin des opérations de dépôt et de traitement des candidatures à l'élection présidentielle.

La suite du chronogramme opérationnel relatif aux candidatures à l'élection présidentielle se présente comme suit :

- **Du 09 au 14 octobre 2023** : Retrait ou substitution des dossiers des candidatures à l'élection présidentielle ;
- **Du 18 au 19 octobre 2023** : Délibération par l'Assemblée Plénière et publication de la liste provisoire des candidats Président de la République par la CENI ;
- **Du 20 au 22 octobre 2023** : Notification aux candidats Président de la République déclarés irrecevables ;
- **Du 23 octobre au 01 novembre 2023** : Dépôt et traitement des recours en contestation des listes des candidatures à l'élection présidentielle devant la Cour constitutionnelle ;
- **Du 02 au 04 novembre 2023** : Notification à la CENI des arrêts de la Cour constitutionnelle ;
- **Du 05 au 08 novembre 2023** : Prise en compte par la CENI des arrêts de la Cour constitutionnelle ;
- **Le 18 novembre 2023** : Publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle conformément à l'article 110 de la Loi électorale.

Dans le souci de faciliter la tâche aux candidats Président de la République pour la préparation de la campagne électorale, les numéros qui seront repris au regard du nom de chaque candidat sur la liste provisoire seront considérés comme définitifs.



Fait à Kinshasa, le 08 OCT 2023

Patricia NSEYA MULELA
Rapporteur